



[5 juin 2025]

EN GRÈVE ET EN MANIFESTATION POUR NOS RETRAITES, NOS EMPLOIS ET NOS SALAIRES

C'est bien dans un contexte politique incertain, que le président Macron a tenté une nouvelle fois lors du débat télévisé, d'expliquer la politique du gouvernement. Avec un déficit record, les seules mesures envisagées sont toujours synonymes de régression sociale, d'abandon des services publics, ou encore de suppression de milliers d'emplois, privé et public au nom de ladite dette.

Notre ministère, évincé de cette cure d'austérité, avec une LPM en augmentation, n'échappe pas à la règle concernant les reculs sociaux.

Alors que l'inflation bat des records en 2024, ce ne sont pas les NAO dans les sociétés nationales ou privées ou encore le gel du point d'indice qui permettent de compenser la perte de pouvoir d'achat des salariés. Dès 2024 le gouvernement va même jusqu'à supprimer la GIPA, indemnité pourtant sensée compenser en partie l'inflation ! En 2025, ce sont les agents en arrêt maladie qui seront amputés de 10% de leurs salaires, en plus du jour de carence, les plongeant un peu plus dans la précarité. Les salariés n'arrivent plus à vivre correctement du fruit de leur travail.

Les augmentations de salaire ne sont plus une option mais deviennent une obligation. C'est bien pour cela que la CGT revendique un minimum de +10% pour TOUS.

Malgré un rejet profond des salariés, le gouvernement, sans vote à l'assemblée, impose à l'aide d'un 49-3 une énième réforme des retraites en 2023. Celle-ci portant ainsi l'âge de départ à 64 ans. L'objectif affiché de cette réforme est de combler un déficit du régime des retraites par répartition, pourtant mis en œuvre depuis des

années par les différents gouvernements. En effet, le système reposant sur des cotisations sociales, les exonérations de cotisation et les bas salaires affaiblissent notre système. Plusieurs leviers tels qu'une réelle mise en place de l'égalité salariale femme/homme ou l'augmentation des salaires permettraient le retour de départ à 60 et 55 ans pour les travaux pénibles. Jeudi 5 juin, un vote sur l'abrogation de cette dernière réforme aura lieu à l'assemblée.

Pour la CGT, 64 ans c'est TOUJOURS NON !

Avec des postes à pourvoir si peu attractifs, des embauches parcimonieuses, des départs en retraite de plus en plus tard, le taux de chômage de la jeunesse approche les 20% augmentant de fait la moyenne d'âge de nos établissements. Si le président Macron a ouvert les vannes financières concernant la fabrication d'armement, cela se fait au détriment des conditions de travail et sans création d'emplois en nombre suffisant.

Une autre politique est indispensable, une politique ambitieuse, sociale et non celle de ce gouvernement du capitalisme qui nous conduit dangereusement vers l'extrême droite. Pour cela, la CGT est porteuse de revendications permettant un vrai progrès social et du bien vivre. La réduction du temps de travail, l'augmentation des salaires et une retraite à 60 ans ne relèvent pas d'une utopie !

**Pour cela la CGT FNTE appelle l'ensemble des
salariés à se mobiliser par la grève et la
manifestation jeudi 5 juin 2025.**

**Pour ne pas subir, il faut agir !
Agissons donc tous ensemble le 5 juin**

263, rue de paris - Case 541 - 93515 Montreuil Cedex - Tél. : 01 55 82 89 00 - Mail : trav-etat@cgt.fr

